



Publié sur *Caisse de Prévoyance Sociale* (<http://www.cps.pf>)

[Accueil](#) > [Formalités et prises en charge](#) > [Maternité](#)

---

Votre patiente attend un enfant : trouvez les informations médicales en rapport avec la grossesse.

Sommaire

## Quelles sont les prises en charge ?

Tous les actes en rapport direct avec la grossesse, l'accouchement et les suites de couches sont remboursables à 100%.

---

**URL source (modified on 28/01/2011 - 16:02):** <http://www.cps.pf/espace-professionnel-de-sante/pharmacien/exercer-au-quotidien/formalites-et-prises-en-charge/maternite>